

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF - Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Allianz Dynamic Multi Asset Strategy SRI 75 Catégorie d'Actions A (EUR)



ISIN LU1089088311

WKN A117VR

PRODUIT

Allianz Dynamic Multi Asset Strategy SRI 75 (Le « Compartiment ») est un compartiment de Allianz Global Investors Fund qui est établi en tant que SICAV domiciliée au Luxembourg et gérée par Allianz Global Investors GmbH, membre du groupe Allianz Global Investors. Le compartiment et ce document d'informations clés sont autorisés et réglementés par Commission de Surveillance du Secteur Financier dans Luxembourg (www.cssf.lu).

Allianz Global Investors GmbH, est une société de gestion de capitaux allemande supervisée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin).

Pour plus d'informations sur ce Compartiment, veuillez consulter le site Internet <https://regulatory.allianzgi.com> ou appeler le +352 463 463 1.

Le document d'information clé fourni ici est exacte et à jour au 10.08.2026.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Ce Compartiment est un OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

DURÉE

Le Compartiment a été mis en place pour une durée indéterminée. Conformément aux règles du Compartiment, les actifs appartenant au Compartiment sont détenus conjointement par les actionnaires du Compartiment. Une assemblée générale des actionnaires du Compartiment peut mettre fin à la gestion du Compartiment conformément aux règles du Compartiment. Le cas échéant, le dépositaire désigné du Compartiment confiera la gestion du Compartiment à une autre société de gestion ou le dépositaire désigné du Compartiment liquidera le Compartiment et distribuera le produit aux actionnaires du Compartiment.

OBJECTIFS

Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement dans un vaste éventail de catégories d'actifs, avec une orientation sur les Marchés d'actions et obligataires mondiaux en vue de générer, à moyen et long terme, une performance dans une fourchette de volatilité de 10 à 16 % par an, conformément aux caractéristiques E/S. L'évaluation de la volatilité des marchés de capitaux par le Gestionnaire d'investissement est un facteur important dans ce processus d'investissement, avec pour objectif en général d'atteindre une performance qui ne sera pas inférieure ou supérieure à une fourchette de volatilité comprise entre 10 à 16 % par an en moyenne à moyen et long terme, similaire à celle d'un portefeuille composé à 25 % de Titres de créance mondiaux (couverts en euros) et à 75 % d'Actions mondiales. Afin d'éviter toute ambiguïté, le Compartiment peut investir dans une large gamme de catégories d'actifs et ne pas nécessairement maintenir un portefeuille composé à 25 % de Titres de créance mondiaux et à 75 % d'Actions mondiales.

Les actifs du Compartiment sont investis conformément à des caractéristiques E/S. Le Compartiment investit au moins 70 % de ses actifs dans des Actions (titres de participation) mondiales, des Obligations, des Instruments du marché monétaire, des Fonds cibles et/ou d'autres catégories d'actifs telles que décrites dans l'objectif d'investissement. Le Compartiment peut investir jusqu'à 30 % de ses actifs sur les Marchés émergents. Le Compartiment peut investir ses actifs dans des obligations et/ou des instruments du marché monétaire ayant une notation d'au moins B- ou une notation comparable attribuée par une agence de notation reconnue. Le Compartiment peut investir jusqu'à 30 % de ses actifs dans des OPCVM/OPC. Le Compartiment peut investir jusqu'à 20 % de ses actifs dans des ABS/MBS assortis, au moment de leur acquisition, d'une notation d'au moins BBB-. Le Compartiment peut investir jusqu'à 100 % de ses actifs dans des Instruments du marché monétaire et/ou les détenir directement dans des dépôts à terme et/ou (dans la limite de 20 % des actifs du Compartiment) dans des dépôts à vue et/ou (dans la limite de 10 % des actifs du Compartiment) dans des fonds monétaires à des fins défensives et/ou de gestion de la liquidité. Le Compartiment peut investir jusqu'à 20 % de ses actifs dans des obligations à haut rendement, qui présentent habituellement un risque accru et un potentiel de bénéfices supérieur. Nous pouvons utiliser des swaps de rendement total pour générer

une exposition positive ou négative à la catégorie d'actifs concernée. La durée des actifs du Compartiment doit s'établir entre moins 2 ans et plus 10 ans. Le Compartiment est catégorisé comme « fonds d'actions » au sens de la Loi allemande sur la fiscalité des investissements.

Le Compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales (caractéristiques E/S) tout en appliquant certains critères d'exclusion minimums aux investissements directs. Le modèle précontractuel du Compartiment décrit toutes les informations pertinentes concernant le champ d'application, les informations détaillées et les exigences des caractéristiques E/S, ainsi que les critères d'exclusion appliqués.

Au moins 70 % du portefeuille du Compartiment seront évalués par une notation interne. Cette notation va de 0 (note la plus faible) jusqu'à 4 (note la plus élevée). La base du calcul du seuil de 70 % est la valeur nette d'inventaire du Compartiment, à l'exception des instruments qui ne sont pas évalués par nature, par exemple les liquidités et les dépôts. Cette note est basée sur des facteurs environnementaux, sociaux, de gouvernance et de comportement de marché (le facteur relatif au comportement de marché ne s'applique pas aux émetteurs souverains) et représente une évaluation interne que nous attribuons à une société ou un émetteur souverain. En ce qui concerne les émetteurs notés, 80 % des actions notées respectent la note interne minimale de 1, et 100 % des obligations notées respectent la note interne minimale de 1. Au moins 20 % de l'univers d'investissement du Compartiment sont considérés comme non investissables (c.-à-d. seront exclus) sur la base de la notation interne. Au moins 20 % des actifs du Compartiment seront investis dans des Investissements durables. Le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE est de 0,01 %.

Nous ne gérons pas ce Compartiment par rapport à un Indice de référence. Nous suivons une approche de gestion active.

Vous pouvez généralement procéder le rachat des actions du Compartiment chaque jour ouvrable.

Nous distribuons généralement les revenus du Compartiment annuellement. Des produits dérivés peuvent être utilisés pour compenser l'exposition aux variations de cours (couverture), profiter des écarts de cours entre deux ou plusieurs marchés (arbitrage) ou multiplier les gains bien que cela puisse aussi multiplier les pertes (levier).

Dépositaire: State Street Bank International GmbH - Luxembourg Branch

Pour plus d'informations (comme le prospectus, les rapports annuels, etc.), veuillez consulter la section « AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES ».

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Cette Catégorie d'actions s'adresse aux investisseurs qui possèdent des connaissances de base et/ou une expérience de base en matière de produits financiers. L'investisseur potentiel pourrait subir des pertes financières et ne vise pas la protection de son capital.

sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,6 % avant déduction des coûts et de 6,3 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

		L'incidence des coûts annuels si vous rachetez après 1 an:
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	486 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Compartiment, mais la personne qui vous vend le Compartiment peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,82 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	172 EUR
Coûts de transaction	0,25 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du Compartiment. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	25 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission de performance pour ce Compartiment.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée: 4 ans

En raison de sa stratégie d'investissement, la valeur du Compartiment peut varier considérablement sur une courte période. Par conséquent, vous devez rester investi pendant au moins 4 ans pour tirer profit de gains à plus long terme. Si vous désinvestissez plus tôt, le risque d'obtenir des rendements médiocres, voire de ne pas récupérer votre capital investi est plus élevé. Le Compartiment est à capital variable. Cela signifie que vous pouvez demander le rachat de parts à chaque calcul de la VNI sans avoir à payer de pénalités. Si cela s'applique à votre Compartiment, vous ne paierez que la commission de sortie.

Cependant, la Société peut suspendre l'émission et le rachat des actions du

fonds si des circonstances exceptionnelles rendent une telle mesure nécessaire dans l'intérêt des investisseurs, ou restreindre les rachats si les demandes de rachat des investisseurs atteignent un seuil prédéterminé au-delà duquel les demandes de rachat ne peuvent plus être exécutées dans l'intérêt de l'ensemble des investisseurs. Afin de gérer les risques de liquidité, la Société peut utiliser des mécanismes permettant d'allouer aux investisseurs les coûts engendrés par les souscriptions ou les rachats (par exemple, les frais de transaction) selon un principe d'allocation des coûts, réduisant ainsi le risque de dilution pour les investisseurs restant dans le compartiment. La Société peut, dans l'intérêt des investisseurs, scinder («Spin off») les investissements illiquides présents dans le portefeuille du compartiment. La procédure détaillée de rachat des actions du Compartiment est décrite dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Veillez contacter l'équipe de gestion des réclamations en utilisant les coordonnées ci-contre. Ils superviseront le traitement de la réclamation par les différentes lignes de métier concernées jusqu'à sa résolution et s'assureront que les conflits d'intérêts potentiels sont identifiés et traités de manière appropriée.

Allianz Global Investors GmbH, Compliance, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Numéro de téléphone : +49 69 24431 140

Site Internet : <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>

Adresse e-mail : investorrightsandcomplaints@allianzgi.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations ESG pré-contractuelles sont accessibles via le lien <https://regulatory.allianzgi.com/en/sfdr>

Ce Compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, et qui publie ensuite les informations pertinentes (article 8 du SFDR).

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg, ce qui peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. Pour plus de conseils, veuillez contacter votre conseiller fiscal.

Vous pouvez procéder à des échanges contre des actions d'un autre compartiment de cette SICAV, ce qui peut entraîner des frais d'entrée. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments de cette SICAV. Le prospectus et les rapports se rapportent à l'ensemble des

compartiments de cette SICAV. La responsabilité d'Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Plus d'informations sur le Compartiment sont disponibles sur:

<https://regulatory.allianzgi.com>, sélectionnez votre pays, le fonds et consultez les informations ou les documents réglementaires fournis où vous pouvez trouver :

- la valeur liquidative, la politique de rémunération, les documents réglementaires, y compris le Prospectus, le rapport annuel en anglais et dans certaines langues. Également disponible gratuitement auprès de Allianz Global Investors GmbH, succursale de Luxembourg, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg.
- Performances passées jusqu'à 10 ans et scénarios de performance
- Dernière version du Document d'informations clés du Compartiment.